



Collège de Montbrillant
Rue de Montbrillant 29
1201 Genève

Aux parents des élèves du CO Montbrillant

Genève, le 21 août 2023

Concerne : cours EPI pour élèves au bénéfice d'un certificat médical d'une durée minimum de trois semaines

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le collège de Montbrillant propose un cours d'éducation physique individualisée (ci-après EPI) destiné aux élèves qui sont au bénéfice d'un certificat médical, d'une durée de trois semaines ou plus, limitant la pratique du sport.

Ce cours est obligatoire pour tous les élèves qui sont au bénéfice d'une telle attestation et qui sont, en contrepartie, libérés des cours d'éducation physique ordinaires. Les élèves au bénéfice d'une dispense totale ne sont pas concernés. Ils seront, avec l'accord des parents, autorisés à rentrer à la maison. Il pourrait leur être demandé d'effectuer un travail de recherche écrit.

Une fois inscrits, les élèves sont convoqués au cours d'EPI les lundis de 12h05 à 13h05 ou les mardis de 16h30 à 17h30, afin de continuer à pratiquer une activité physique régulière dans le cadre scolaire et sous la supervision d'un enseignant d'éducation physique. L'objectif principal du cours d'EPI est d'entretenir le capital santé ainsi que de développer le plaisir à faire de l'exercice selon ses moyens, et d'arriver à considérer l'activité physique comme bénéfique et positive.

Afin de pouvoir proposer des exercices adaptés à chaque situation de santé, il est impératif que le/la médecin traitant-e complète le certificat médical édité par le Service de Santé de l'Enfance et de la Jeunesse et que l'élève le présente à son maître ou sa maîtresse d'éducation physique dans les plus brefs délais. Ce certificat médical sera aussi disponible sur le site internet de Montbrillant (avec tous les documents relatifs au cours EPI) ainsi qu'au secrétariat de l'école.

S'agissant de l'évaluation, seuls les élèves inscrits à l'année seront notés en fonction, entre autres, de leur investissement et de leurs connaissances. L'élève qui ne se rend pas au cours se verra attribuer la note de 1. Pour tous les élèves inscrits, en cas d'absence, les parents en seront systématiquement informés par téléphone. Si les absences devaient être trop régulières, un travail de recherche écrit sera exigé en rattrapage de ces absences.

Dans l'espoir que les élèves concernés sauront tirer profit de l'opportunité qui leur est offerte, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Stéphane Bulloz
Doyen